

Le 6 Mai 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Baromètre des résultats du Gouvernement : Les résultats sont là, la transformation de notre pays continue

À l'occasion des 4 ans du mandat du Président de la République, Amélie de Montchalin, ministre de la transformation et de la fonction publiques annoncera le 7 mai la nouvelle publication du baromètre des résultats de l'action publique, qui sera mis en ligne sur <https://www.gouvernement.fr/les-actions-du-gouvernement> à 9h.

Lancé le 13 janvier 2021 à l'occasion du séminaire gouvernemental, le baromètre donne à voir l'état d'avancement et les résultats des politiques prioritaires du Gouvernement. Près de 500 000 Français ont d'ores et déjà eu l'occasion de consulter sur <https://www.gouvernement.fr/les-actions-du-gouvernement> les bénéfices concrets des réformes engagées dans tous les domaines de leur vie quotidienne : éducation et jeunesse ; économie et emploi ; transition écologique ; agriculture ; sécurité ; justice ; santé, famille et handicap ; logement ; services publics et territoires ; culture.

Conformément à l'engagement pris par le Premier ministre lors du Comité interministériel de la transformation publique du 5 février, le Gouvernement publie aujourd'hui les résultats de 11 nouvelles réformes prioritaires, portant à 36 le nombre de politiques auxquelles les Français ont accès en toute transparence. Elles concernent le soutien aux collégiens, l'engagement des jeunes, les aides aux entreprises grâce à France Relance, l'insertion par l'activité économique, la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires, les aides de la PAC, l'insertion professionnelle des condamnés, la lutte contre les impayés de pensions alimentaires, la rénovation énergétique des logements (MaPrimeRenov'), la redynamisation des centres urbains (action « cœurs de ville »).

En dépit de la crise sanitaire, la mise en œuvre des réformes progresse. Ainsi, depuis la première publication, le nombre d'espaces France Services labellisés a augmenté de 52 %, le nombre de contrats d'apprentissage de 40 %, le nombre de personnes ayant pris un congé de paternité de 33 %, le nombre bénéficiaires de primes à la conversion et du bonus écologiques de 21 %.

Des disparités persistent néanmoins entre certains territoires. A titre d'exemple, le délai d'instruction de l'allocation adulte handicapé peut varier de 2 à 8,5 mois selon les départements. Concernant la fibre, une fracture demeure entre les zones urbaines et périurbaines (taux de couverture proche de 80 %) d'une part et les zones rurales et de

montagne (taux proche de 30 %) d'autre part. S'agissant des maisons de santé, des efforts restent à conduire pour concentrer leur déploiement dans les zones les plus touchées par la désertification médicale.

Dans ce contexte, la ministre de la transformation et de la fonction publiques a d'ores et déjà parcouru 15 départements afin de passer en revue les réformes suivies dans le baromètre, identifier les blocages éventuels et proposer des solutions avec l'ensemble des acteurs concernés, en particulier les collectivités territoriales, pour accélérer leur mise en œuvre.

Le Gouvernement reste pleinement mobilisé en faveur de la mise en œuvre jusqu'au dernier kilomètre des réformes prioritaires sur lesquelles le Président de la République s'est engagé auprès des Français.

Contact presse Ministère de la Transformation et de la Fonction publiques :
Tél : 01 53 18 42 68 / Mél : presse.mtfp@transformation.gouv.fr